



ECONOMIE

Le Fonds Air Bois, une aide qui tombe pile poêle !

Vous pensez à remplacer votre vieux poêle à bois ou votre cheminée par un appareil plus performant ?

Publié le 25 juin 2024

Bénéficiez d'une prime allant de **1 000 €** sans condition de ressources à **2 000 €** pour les ménages modestes, pour le remplacement d'un foyer ouvert ou d'un foyer fermé (insert, poêle ou cheminée) **datant d'avant 2001**.

Le Fonds Air Bois vise également à vous accompagner dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement : bonne gestion de l'achat et du stockage du bois, optimisation des techniques d'allumage, et entretien régulier de vos installations.

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air sur notre territoire en réduisant les émissions de particules fines, tout en offrant des avantages concrets en termes de santé, de confort et d'économies !

Pour en savoir plus, prenez contact avec **@Énergies Métropole Rouen Normandie** :

- > energies@metropole-rouen-normandie.fr
- > 02.76.30.32.32
- > <https://energies.metropole-rouen-normandie.fr/votre-projet/particuliers/le-fonds-air-bois-une-aide-qui-tombe-pile-poele/> 



Jusqu'à 2 000 € pour remplacer
votre poêle à bois ou votre cheminée

**Le Fonds Air Bois, une aide
qui tombe pile poêle !**



énergies
métropole
ROUEN NORMANDIE



**petit
quevilly**

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00